# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 17 DECEMBRE 1890.


## PETITES ANNONCES.

PENSION privée, 216 rue Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine. Prix modéré. 29 nov—1 m.

### ON DEMANDE.

ON demande une bonne domestique de maison ; inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. Bons gages donnés. S'adresser, 278 rue Huitième, entre Prytania et St-Charles, de 8 heures de l'après midi.

14 déc—14 16 19 21

ON demande—Une femme de couleur d'un certain âge pour s'occuper d'un petit enfant. S'adresser immédiatement au No 94 rue de l'Espinade, entre Bourbon et Dauphine.

13 déc—

### AVIS DE SUCCESSION.

**Succession de John Schaefer et d'Aloise Michael, en femme.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,606—Division A —Attendu que Louis Bob Fel, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Schaefer, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

14 déc—14 19 22

**Succession de George Folsom.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,755—Division D —Attendu que Mme Georgianna E. Folsom a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Folsom, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

13 déc—13 18 22

**Succession de James Dorsey.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30 864.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les six jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en est aucunes pour lesquelles la compte final présenté par Mme Verdelia Waick, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

E. A. LUMINAIS, Greffier.

13 déc—13 18 22

**Succession d'Eulalie Rey, femme de Pascal Lapeyade.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 31,920.—Division D. — Attendu que Pascal Lapeyade a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Eulalie Fey, veuve de Pascal Lapeyade, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

11 déc—11 16 19

**Succession de Charles Sandmacher.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,787—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

10 déc—10 14 19

**Succession de Jean B. Brun.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,707.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Victoire Mary Brun, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

10 déc—10 14 19

### AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIL de District pour la paroisse d'Orléans —No 31 519—Division A—Louis C. Nick, et al vs leurs créanciers.—Ordre de Cour—Que la vente ordonnée des dits créanciers soit convoquée, et tenue au 5 Jan—à 10 heures de relevée, à son bureau, No 160 rue Carondelet, en cette ville, le LUNDI 5me jour de janvier 1891, pour le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, être un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises pour leur considération toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues ; et que A. B. Philips, Esquire, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 1er décembre 1890.

THOM. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme :

ISAAC S. RAMIN Député Greffier.

1er déc—1, 30—5 Jan.

### VENTES PAR LE CONSTABLE.

**Vente de Constable.**

**Mlle Peyroux vs Irwin C. Hanlon.**

QUATRIEME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans. Lue No 10 659.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Mack H. Marr, Jr., juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lue, dans l'affaire ci-dessus, le procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de la maison de cour, No 1036 rue Magazine, entre Général Taylor et Calliope, dite, dans le Sixième District de cette ville, le SAMEDI 10 janvier 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les trois droits, titres et intérêts de Irwin C. Hanlon, dans un certain lot de terre et améliorations, dans le Troisième District de cette ville, Ant No un (1) dans l'Isle No 1190, mesurant 30 pieds sur la rue Landon Walk, Libéral Le P sance ou Verse et New Orleans et mesurant 29 pieds 7 pouces sur la rue Landon Walk sur 106 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur et face à la rue Libéral.

Limité dans l'Ouest et dessous.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,

Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

11 déc—11 16 23—janv 3 10

### PUNAISICIDE LIQUIDE.

Après de longues recherches et de nombreux essais, j'ai parfaitement réussi dans une composition, pour la faillible et sûre destruction de cette vermine nommée punaises, ainsi que de ses œufs, point capital.

Tous les pendres insecticides ont très la inefficaces et, en outre, dangereux pour ceux qui sont exposés à les respirer pendant et après l'application. Mon liquide est exempt de ces défauts et, de plus, il est reconnu de tous ceux qui l'ont employé comme la seule panacée irrésistible contre la vermine. Il s'emploie en versant d'un pinceau à barbe plein à la longue manche. On trouvera chez moi, rue Orléans, No 49, près Bourbon, des bouteilles de 25 cts—au prix de 50 cts la douzaine.

Toute application nécessaire, sur le mod d'opérer, qui est très simple, sera donnée à la chalance.

—Un vente de mon Copyright, de Washington, je pourrai vrai judiciairement toute usurpation de mon invention.

Chacune de mes bouteilles portera ma clase nature.

15 avril— DR. G. TESTUT.

**Excellent travail. Prompte retours.**

### MOULIN A RIZ COLOMBIA.

NEW YORK.

Les soussignés désirent appeler l'attention des planteurs et des fabricants sur le sus nommé moulin, un des plus grands des Etats-Unis. Il est pourvu de machines avec les machines les meilleures et les plus modernes pour donner le riz, et ces produits sont égalés par peu et inférieurs à aucun.

Vantes pour usines, comptes rendus et remises de fonds faites immédiatement après qu'il a été disposé des marchandises.

Si on le désir, nous remettrons la valeur nominal des marchandises immédiatement sur réception des, chargeant pour la une avance, intérêt au taux de 6 0/0 par an.

Comptant—rapid, de prix plus élevés sont toujours pour le riz au Nord.

Désirs de montrer la même—régulier—qu'à la Nouvelle-Orléans, de vente les mêmes soins et Consignations et correspondances sollicitées.

DAN TALMAGE'S SONS,

115 Wall street, New York.

26nov1—Ys—dim mer lun

### THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout London and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, Indies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

**Subscription Terms:**

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

One month, $1.25; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

One year, $5; six months, $2.50; three months, $1.

OR O. TESTUT.

### Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 16 DECEMBRE—CLASSE No 806

Tirage de 4 heures P. M.

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les journaux paraissant, sont en public et accessiblement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 16 décembre 1890.—Attesté P. M.

J. A. A. BOURSEAU,

W. P. PINCKARD,

DAN. A. WILSON

Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les succursales

## ATTRAIT SANS PRECEDENT!

## PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUES.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'emploi industriel privé, et par un vote populaire consacré comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

**Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.**

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages d'un mois simplifiés ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

**Remboursée depuis vingt-cinq par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :**

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui sont en dernier l'assurance ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. J. Early

Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs

E. M. WALMSLEY, Pres La Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. B. BALDWIN, Prest. New Orleans Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 13 JANVIER 1891

# GROS LOT: $300,000

## 100,000 Numéros dans l'Urne

**LISTE DES LOTS :**

| | | |
|---|---|---|
| 1 Lot de | $300,000 | $300,000 |
| 1 Lot de | 100,000 | 100,000 |
| 1 Lot de | 50,000 | 50,000 |
| 1 Lot de | 25,000 | 25,000 |
| 2 Lots de | 10,000 | 20,000 |
| 5 Lots de | 5,000 | 25,000 |
| 25 Lots de | 1,000 | 25,000 |
| 100 Lots de | 500 | 50,000 |
| 200 Lots de | 300 | 60,000 |
| 500 Lots de | 200 | 100,000 |

**PRIX D'APPROXIMATION**

| | | |
|---|---|---|
| 100 Lots de | $500, soit | $50,000 |
| 100 Lots de | $300, | 30,000 |
| 100 Lots de | $200, | 20,000 |

**PRIX TERMINAUX.**

| | |
|---|---|
| 999 Lots de $100, soit | $99,900 |
| 999 Lots de $100, | 99,900 |
| 3,134 Lots de nombres à | $1,044 900 |

**PRIX DU BILLET:**

**Entier, $20; Demi, $10; QUART, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.**

**Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.**

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDES PARTOUT.

**IMPORTANT.**

ENVOYEZ L'ARGENT PAR EXPRESS

PRIS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquel on nous paiera tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les FRACTIONS DE 1 0/0, en voyés à nos correspondants.

Adresses à M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Soumis l'absence on plein et faisan la signature timbrée.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à quelque gens Loteries, nous avons organisé la Compagnie d'Express pour répondre à nos correspondants de toutes les parties des lists de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu la Constitutionnalité de ces lois fédérales d'Etat. Les autorités postales nous donnent continuellement à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à M. A. Dauphin, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTREES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, aux frais de la maison.

ATTENTION.—La charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui fait partie de la Constitution de l'Etat et qui en vertu d'un arrêté de la Cour Suprême des Etats Unis, est en consequ'inviolable entre l'Etat et la Compagnie de la Loterie, demeurera en vigueur suivre et comme par CINQ ANS DE PLUS, JUSQU'EN 1895.

La Législature de la Louisiane qui s'est ajournée le 14 juillet a voté à une majorité écrasante deux lois additionnelles à la charte de la Compagnie, pour la renouveler, à une cinquième majorité qui est la plus forte qui ait été donnée à aucune loi. Ces lois ont été signées par le Gouverneur et sont en force.

LA COMPAGNIE FERA PAYER AVANTAGEUSEMENT LES BILLETS GAGNANTS.

## ARMONCES JUDICIAIRES

**VENTES PAR LE SHERIF.**

ANNONCE JUDICIAIRE.

## OCCASION SPLENDIDE ET RARE

Pour placements sûrs et fructueux.

## TRES FORTE VENTE

—DU—

## BIEN - FONDS

—DANS LE—

Premier et Sixième Districts.

## VENTE PARTICULIEREMENT ATTRAYANTE

—DE—

Résidence et de Magasins par le Shérif Civile

**COMPRENANT :**

**Une résidence à deux étages.** No 29, rue Constance.

**Cottage élevé, en bois, No 315** rue Magazine.

**Cottage simple en bois, No 719** rue Annonciation.

**Cottage simple en bois, coin** Louisiana Avenue et Laurel.

**Cottage double, en bois, Nos** 627 et 629, rue Constance.

**Cottage double, en bois, Nos** 631 et 633, rue Constance.

**Cottage simple, en bois, No 635** rue Constance.

**Cinq jolis cottages simples, en** bois, Nos 995, 997, 999, 1,001 et 1,003, rue Magazine.

—ET LES—

Grands et solides magasins Nos 60, 62 et 64

## RUE TCHOUPITOULAS,

S'ouvrant sur la rue du Commerce.

**Le tout décrit plus complètement ci-dessous dans le corps de l'annonce.**

**PLANS EXPOSES A LA BOURSE.**

—Dans l'affaire de—

John T. Hardie et autres contre Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,523 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus et procédera à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Escanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 17 janvier 1891, à midi, des propriétés ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rue Magazine, Krato, Gaiennié et Constance, mesurant trente-quatre pieds de front sur la rue Constance, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds chaque pouces entre lignes parallèles, et le terrain No 5 forme une pieds six pouces sur l'autre ligne latérale, distance à laquelle elle fait un écart vers le N. E. une ligne de cent vingt deux pieds, deux pouces, et s'étend de là à une autre profondeur de seize pieds cinq pouces, la ligne du fond mesurant entante quatre pieds, plus ou moins.

Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages, No 29 rue Constance entre Gaiennié et Krato, contenant un vestibule, d'un salons, une salle à manger, une cuisine, six chambres à coucher, une allée, et de régulier un trottoir, située dans le voisinage des écoles, des eglises, des chemins de fer urbains et des marchés.

2° **Un certain lot de terre,** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et l'et que le précédent, désigné par le No 3, sur un plan fait par C. A. Castaing, architecte en date du 9 juin 1889, déposé au Bureau de C. Barnard, notaire public, et mesurant (mesure anglaise) trente-un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Magazine, sur seul cent vingt-sept pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une cottage élevé, en bois, à un seul étage, solidement construit, connu comme le No 315 rue Magazine, pourvu d'un trottoir et d'un embellissement convenable, un bâtiment à deux étages dans le fond, une allée, etc.

3° **Un certain lot de terre,** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Jourdan, Laurel et Toledano et l'avenue Louisiana, désigné par le No 5 sur une esquisse faite par J. A. D'Hémécourt, arpenteur de la ville, le 19 octobre 1871, laquelle esquisse est annexée à un acte de dépôt passé au bureau de James Fay, notaire, le 24 octobre 1871, et mesurant, d'après le dit relevé, 32 pieds de face à la rue Jersey, sur une profondeur de 102 pieds 10 pouces entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple, en bois, No 719 rue Annonciation, mesurant pour la rue Laurel et Toledano et l'avenue Louisiana, en renfermant deux chambres, un salle à manger, une cuisine, avec dépendances, etc.

4° **Un certain lot de terre,** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même lieu que le lot et dessus décrit, désigné par le No 12 et mesurant trente pieds de face à l'avenue Louisiana sur 160 pieds de profondeur et face à la rue Laurel, formant le coin de ces deux rues.

Les améliorations consistent en un cottage simple, en bois, formant le coin de l'avenue Louisiana et de la rue Laurel (dans la bloc bornée par les rue Toledano et Annonciation), contenant un vest bull, une salle à manger, trois chambres à coucher, cuisine, etc.

5° **Quatre certains lots de terre,** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rue Constance, Toledano et Magazine et l'avenue Louisiana, désignés par les Nos 3 à 6 inclusivement parts et mesurant : Les lots Nos 3 et 4, 32 pieds chacun de face à la rue Constan e, sur 127 pieds 6 pouces de profondeur, et les lots Nos 5 et 6 formant ensemble chacun 32 pieds de face à la rue Constance sur 129 pieds 6 pouces de profondeur.

Les améliorations comprennent :

**Premièrement.**—Le cottage double en bois portant les Nos 627 et 629 rue Constance, entre l'Avenue de la Louisiane et la rue Toledano, ne carré d'Ilet borné par la rue Magazine, un cottage double en bois de chaque côté, chacun ayant salon, chambre à manger, cuisine, trois chambres à coucher, cabinet, etc. Le terrain mesure vingt pieds de front sur la rue Constance, sur cent vingt-sept pieds de profondeur.

**Deuxièmement.**—Le cottage double en bois portant les Nos 631 et 633 rue Constance, dans le même carré que le précédent et y touchant, contenant deux salons, deux chambres à coucher, salle à manger office, cuisine, cabinet et ssuite. Le terrain mesure cinquante-quatre pieds, six pouces de façade rue Constance, sur cent cinquante-neuf pieds de profondeur—le tout plus ou moins.

**Troisièmement.**—Le cottage simple en bois, No 635 rue Constance, dans le même carré que le précédent, y attenant, ayant contenant salon, deux chambres à coucher, salle à manger, chambre de domestique, cuisine, ausvente. Le terrain mesure vingt un pieds, six pouces de façade sur la rue Constance, sur cent vingt-sept pieds de profondeur, le tout plus ou moins.

6° **Six certaines terres** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré borné par les rue Camp, Magazine, Au-delà et Antonine, désignés par les Nos de 1 à 6 inclusivement, et mesurant comme suit : les terrains de 1 à 4 inclusivement se touchent et mesurent chacun trente-trois pieds, deux pouces, (mesure anglaise) cent vingt pieds de profondeur, entre parallèles ; le terrain No 1 formant le coin des rue Magazine et Antonine, et le terrain No 6 formant le coin des rue Magazine et Amélie et mesure trente-six pieds de façade rue Magazine, sur une profondeur de cent vingt pieds, le terrain cent-vingt pieds, et une profondeur et façade rue Amélie de cent-vingt pieds, quatre pouces et six lignes, et vingt-deux pieds deux lignes de largeur à l'arrière, et le terrain No 6 un terrain [key to] fait face à la rue Antonine, trente deux pieds ; trente-deux pieds, un pouce, une ligne façade rue Amélie, sur une profondeur sur trois ligne s'étendant de la rue Antonine à la rue Magazine, et distant de 120 pieds de la rue Amélie, partie des terrains Nos de 1 à 5, de cent cinquante huit pi ds et trois lignes, et une profondeur de cent vingt pieds, et une profondeur de 1 à 4 inclusivement de cent-cinquante-neuf pieds et six lignes—mesure américaine.

Les améliorations comprennent les cinq cottages désirables en bois Nos 995, 997, 999, 1,001 et 1,003 rue Magazine, et formant les coins des rues Antonine et Amélie, le carré d'Ilet borné par la rue du Camp, chacun ayant corridor, salon, deux chambres à coucher et tout le terrain étant d'environ cent soixante huit pieds de façade rue Magazine, sur cent cinquante huit pieds de profondeur, et face aux deux rues Amélie et Antonine, le tout plus ou moins. Voir le plan pour les dimensions de chacun des terrains à la Bourse.

7° **Un certain terrain** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Feydras et Lafayette, conformément à un plan d'Edgard Pilie, architecte, en date du 15 février 1884, et mesurant d'après ce plan, mesure américaine, cinquante pieds de façade rue Commerce quarante-neuf de largeur à l'arrière, cinquante-deux de profondeur sur la limite la plus proche et parallèle à la rue Feydras ; et soixante-un pieds, cinq pouces de profondeur sur la limite la plus proche et parallèle à la rue Lafayette.

Les améliorations consistent en un cottage simple, en bois, formant le coin de l'avenue Louisiana et de la rue Laurel (dans la bloc bornée par les rue Toledano et Annonciation), contenant un vest bull, une salle à manger, trois chambres à coucher, cuisine, etc.

**Cinquièmement.**—Le cottage simple en bois, No 719 rue Annonciation, entre Louisiana Avenue et Laurel, mesurant pour la rue Annonciation, trente pieds de front sur cent vingt pieds de profondeur, et face à la rue Laurel, formant le coin de ces deux rues.

Les améliorations consistent en un cottage simple, en bois, formant le coin de l'avenue Louisiana et de la rue Laurel (dans la bloc bornée par les rue Toledano et Annonciation), contenant un vest bull, une salle à manger, trois chambres à coucher, cuisine, etc.

**Sixièmement.**—Le cottage simple en bois, No 315 rue Magazine, entre Général Taylor et Calliope, mesurant pour la rue Magazine, trente pieds de front sur cent vingt pieds de profondeur, et face à la rue Constance, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces de façade sur